

- [accueil](#)
- [notre accompagnement](#)
 - [immobilier & villes durables](#)
 - [éco-conception](#)
 - [chantier exemplaire](#)
 - [exploitation durable d'actifs](#)
 - [énergie & carbone](#)
 - [conseil décret tertiaire](#)
 - [stratégie énergie & carbone](#)
 - [évaluation et réduction carbone](#)
 - [efficacité énergétique](#)
 - [rse](#)
 - [workplace](#)
- [nos plus](#)
 - [formation](#)
 - [numérique](#)
 - [monitoring & métrologie](#)
- [nos références](#)
- [nous rejoindre](#)
 - [travailler chez greenaffair](#)
 - [nos offres d'emploi](#)
- [à propos](#)
- [#greenews](#)
- [contactez-nous](#)
-

AMO Réemploi

Le secteur du bâtiment est l'un des plus polluants en France : avec plus des deux tiers des déchets provenant du secteur du BTP, il est de notre devoir de réduire cette pollution de différentes manières et à différentes échelles. Lorsqu'on aborde cette question, le réemploi se présente comme un dispositif attractif pour améliorer la performance environnementale d'un bâtiment. Le réemploi se caractérise dans le domaine de l'immobilier par la réutilisation de matériaux en amont des filières de recyclage. Mais concrètement, comment cela fonctionne-t-il, et en quoi cela consiste-t-il ?

QU'EST-CE QUE LE RÉEMPLOI ?

Le réemploi est l'acte par lequel une nouvelle vie est donnée à un matériau ou équipement existant. Ceci consiste concrètement **réutiliser un matériau** pour un usage similaire, ou bien nouveau. Le réemploi limite la production de matière première et participe à la réduction de la quantité de déchets. L'impact environnemental s'en voit donc réduit.

Qu'entend-on par réemploi dans le secteur de l'immobilier ?

Le réemploi, dans le secteur de l'immobilier, est un **principe d'économie circulaire** à mi-chemin entre la conservation et le recyclage. Il repose, **lors d'un projet de bâtiment neuf ou rénové, sur l'utilisation de matériaux de construction** (récupérés ou achetés) issus de bâtiments démolis dans l'objectif de bâtir des constructions durables.

La réutilisation de matériaux est une démarche vertueuse puisqu'elle permet de réduire la **quantité de déchets** : elle amène une diminution inhérente des émissions de carbone et participe également à **réduire l'épuisement des matières premières**. Le réemploi est une composante essentielle des stratégies carbone et environnementales des bâtiments récents. Un AMO Réemploi peut vous aider à intégrer le réemploi à vos projets immobiliers en déconstruction et en construction.

En quoi consiste la mission d'un AMO Réemploi ?

Une stratégie de réemploi commence par deux questions : Devons-nous garder un matériau déjà présent sur site (pour le futur projet) ou hors-site (sur un projet ailleurs) et doit-on garder son usage ou le transformer ? Peut-on intégrer de nouveaux matériaux de réemploi dans le futur projet ?

Ces deux questions laissent place à différentes stratégies, qui seront évaluées par l'AMO réemploi en collaboration avec les équipes du projet. Plus une démarche de réemploi est initiée en amont du curage ou de la construction, plus les possibilités envisagées sont grandes et réalisables.

A la suite de ces questions, **4 types de scénarios émergent** correspondant aux possibilités de stratégie de réemploi possibles :

- **Un réemploi sur site avec conservation d'usage** : le matériau présent avant le curage sera réutilisé avec la même utilisation qu'il avait au préalable. C'est le scénario le plus vertueux.
- **Un réemploi sur site avec changement d'usage** : le matériau en question est transformé pour ensuite être réutilisé sur projet mais pour une utilisation différente de celle initiale.
- **Un réemploi hors site** avec conservation ou changement d'usage : le matériau est orienté vers des repreneurs afin d'être utilisé sur d'autres sites.
- **Un réemploi sur site de matériaux extérieurs** avec conservation ou changement d'usage : les matériaux sont issus **d'autres chantiers** et s'intègrent à des projets de construction.

Avec son expertise réemploi, Greenaffair vous conseille pour choisir la stratégie de réemploi la plus adaptée.

Dans un **projet de déconstruction**, lorsqu'un bâtiment est détruit ou rénové, l'AMO Réemploi réalise un **diagnostic ressources** qui peut venir compléter un diagnostic PMD Produits-Matériaux-Déchets (anciennement diagnostic déchet). Un diagnostic ressource permet d'**identifier les matériaux et équipements ayant un potentiel de réemploi**, pour ainsi proposer une valorisation alternative à la mise en déchet.

Les matériaux sont donc listés, quantifiés et évalués selon des indicateurs qualitatifs et environnementaux, puis orientés vers les filières de reprise. Classer ainsi les matériaux permet d'amorcer une **démarche de réemploi concrète et adaptée** à chaque projet immobilier.

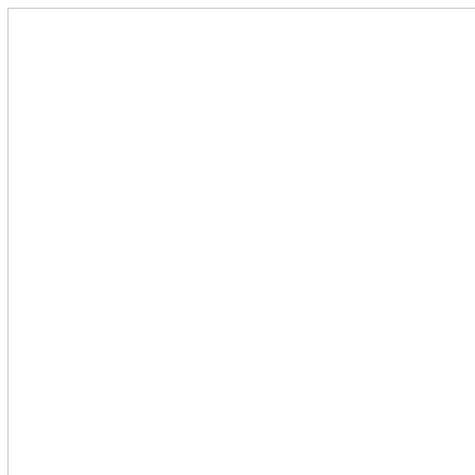
Dans un **projet en construction**, le rôle de l'AMO Réemploi est de proposer l'intégration de matériaux réutilisés au futur projet. Cette démarche se fait au travers de la définition des objectifs, d'une recherche de l'approvisionnement en matériaux, du suivi des matériaux et/ou de l'accompagnement de prototype jusqu'à leur mise en œuvre. Greenaffair assure ce rôle d'assistance maîtrise d'ouvrage et vous accompagne aux différentes étapes du processus de réemploi en mobilisant l'ensemble de son réseau. Cela permet un réemploi de matériaux de tout type lors de l'opération de construction. Expert dans ce domaine, Greenaffair est à même d'autant vous accompagner sur des projets de rénovation que sur des projets neufs.

Le réemploi dans les certifications et labels

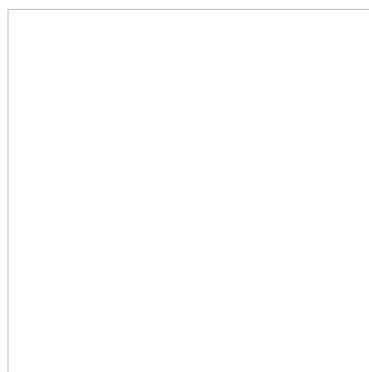
Le réemploi est une **démarche valorisée dans différents labels et certifications**. En effet, les labels **LEED, BREEAM, et BBCA** comprennent tous différents critères liés au réemploi et poussent cette démarche, ainsi que le label **HQE** qui met en avant l'approvisionnement local au niveau de ses crédits. De plus, l'association **CircoLab**, spécialiste en économie circulaire, a développé le premier label mettant au centre de son référentiel le réemploi. Cependant, bien que les critères de certifications prennent en compte le réemploi, cette démarche représente une valeur ajoutée en elle-même. Cela s'inscrit dans une **logique globale d'économie des ressources** et peut avoir des réelles **implications RSE**. Grâce à son expertise en certifications environnementales reconnue et ses compétences techniques, Greenaffair est à même de vous accompagner dans l'obtention des différentes certifications et vous assure un encadrement précis sur les critères de réemploi.

NOTRE ACCOMPAGNEMENT

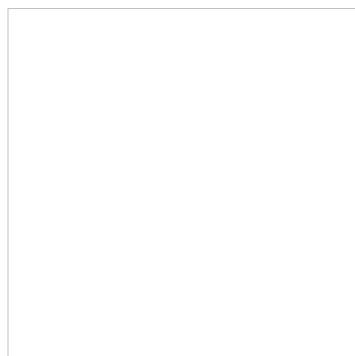
AMO réemploi reconnu, Greenaffair vous accompagne dans l'atteinte de vos objectifs de réemploi et de certification aux différentes phases de votre projet. Nos équipes, composées d'experts rompus à ces problématiques, assurent un rôle de conseil et d'aide à la décision tout au long de la conduite du projet, jusqu'à sa livraison. Au travers d'étude de faisabilité, diagnostics ressources poussés, notre bureau d'étude technique intervient le plus tôt possible afin d'assurer la rédaction d'un cahier des charges précis pour optimiser au maximum la stratégie de réemploi du projet. Nous accompagnons les maîtrises d'ouvrage dans l'**établissement d'indicateurs clés** permettant d'estimer l'impact de la stratégie sur l'intégralité du projet, tant d'un point de vue opérationnel qu'environnemental.



Bénéficiez d'un accompagnement adapté : Greenaffair dispose d'une équipe de plus de 20 ingénieurs qualifiés, en mesure de réaliser l'ensemble de vos études énergétiques, guider votre prise de décision et optimiser vos coûts.



Faites appel à notre vision experte : Avec plus de 500 projets suivis annuellement, Greenaffair intervient à toutes les étapes des projets immobiliers. A chaque étape de votre projet, faites-vous conseiller par des spécialistes en stratégie environnementale.



Investissez sur le long-terme : Chez Greenaffair, nous voyons au-delà de la conception et de la réalisation de vos bâtiments. Nous prenons en compte les enjeux et contraintes de l'immobilier de demain afin de garantir une exploitation durable de vos actifs.

Ils nous font confiance

[STRATÉGIE ENVIRONNEMENTALE](#) | [GRANDES SERRES DE PANTIN](#) | [ALIOS](#)

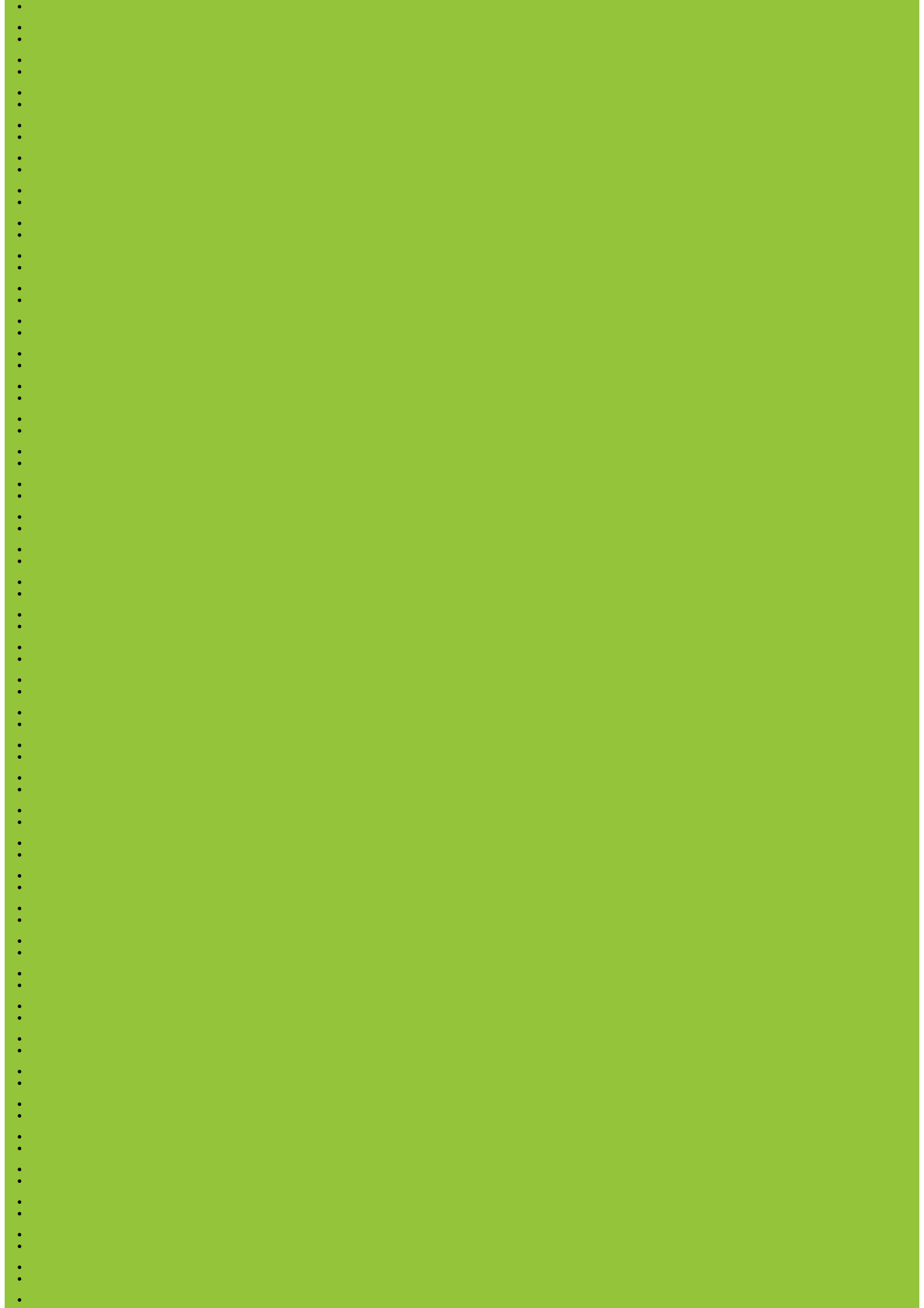
Rechercher

[Haut de page](#)

Suivez-nous !

-
-
-

- [Mentions légales](#)
- [Cookies](#)
- [Plan du site](#)





Préférence des cookies

Afin d'optimiser les performances, les fonctionnalités et l'interactivité de notre site, nous utilisons des cookies techniques, des cookies de mesure d'audience et des cookies de réseaux sociaux, dont certains requièrent votre consentement préalable. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans notre [politique de confidentialité](#)

[Personnaliser](#) [Tout refuser](#) [Tout accepter](#)



Fermer

Respect de la vie privée

Ce site web utilise des cookies pour améliorer votre expérience lorsque vous naviguez sur le site. Parmi ces cookies, ceux qui sont catégorisés comme nécessaires sont stockés sur votre navigateur car ils sont essentiels pour le fonctionnement des fonctionnalités de base du site web. Nous utilisons également des cookies tiers qui nous aident à analyser et à comprendre comment vous utilisez ce site web. Ces cookies ne seront stockés dans votre navigateur qu'avec votre consentement. Vous avez également la possibilité de refuser ces cookies. Mais la désactivation de certains de ces cookies peut avoir un effet sur votre expérience de navigation.

Cookies techniques

Cookies techniques
Toujours activé

Les cookies techniques permettent au site de fonctionner de manière optimale.

Cookies de mesures d'audience

cookies-de-mesure-dauidience

Les cookies de mesure d'audience sont utilisés pour comprendre comment les visiteurs naviguent sur le site. Ces cookies nous aident à récolter des informations sur le nombre de visiteurs, les taux de rebond, les sources de trafic, etc.

Cookies réseaux sociaux et services tiers

cookies-reseaux-sociaux

Ces cookies traquent le visiteur à travers plusieurs sites et collectent des informations pour lui fournir des publicités personnalisées.

[Enregistrer et accepter](#)